

pauvres. (Act. cap. fol. 158, in-8°, etc. Le Laboureur tome I, 166).

Après la sécularisation du monastère ou plutôt après les ravages des protestants, en 1562, cet usage tomba en désuétude et le cor de Roland fut relégué dans les archives où il resta oublié pendant de longues années. Antoine Clapeyron, chanoine et chantre de l'Île-Barbe, ayant rendu quelques services au Chapitre et manifesté le désir de posséder cette relique, la Compagnie, par acte capitulaire du 5 janvier 1745, le lui abandonna « pour en disposer comme il aviseroit bon être. » Le 15 du même mois, Clapeyron en fit présent à M. de Lafond, seigneur de Curis, et celui-ci le rendit à messire Laurent de Mont-d'Or, par acte authentique du 20 août 1769.

*(A suivre).*

L. NIEPCE.

---